

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 1

Artikel: A propos de sorciers
Autor: Favrat, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177054>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

port. Lorsque le service des marchandises se faisait par le *roulage accéléré*, il ne pouvait être question de transporter de la glace à une grande distance. Les chemins de fer sont arrivés, mais il n'ont pas pénétré, dès le premier jour, dans le cœur de la Suisse et il s'écoulera quelque temps encore avant que l'on expédie du Simplon ou du St-Gotthard un train de glace pour Paris ou Berlin. En attendant ce jour, on se contente de faire partir le train de Martigny et depuis deux ans, les confiseurs de Paris ont pu voir, sans crainte, s'épuiser les provisions que renfermaient leurs glaciers artificielles. Le chemin de fer était là pour amener chaque jour le *froid* dont ils avaient besoin.

Et, en effet, on a entrepris il y a deux ou trois ans l'exploitation des glaciers qui dominent la partie supérieure de la vallée de Bagne, en Valais; la glace est amenée en gros blocs sur des traîneaux jusqu'au bas de la vallée; des chars la conduisent ensuite à la gare de Martigny d'où elle est expédiée, en wagons, dans différentes directions. Les compagnies de chemin de fer ont construit, pour cet usage, des wagons spéciaux, qui ont parfaitement réussi; ils sont formés d'une double enveloppe dans le vide de laquelle se trouve de la sciure de bois; la chaleur ne traverse que difficilement une telle paroi. C'est par le même moyen ou en enveloppant les parois de paille que l'on conserve pendant plusieurs mois la glace dans les glaciers artificielles. D'après l'expérience faite, la perte de glace est relativement insignifiante dans le trajet de Martigny à Paris. Le prix excessivement faible auquel cette glace est vendue à Martigny (1 fr. le quintal) permet d'en expédier à une grande distance; les compagnies ont d'ailleurs facilité ces envois en établissant des tarifs très-favorables. La compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, qui n'a pas de concurrence à craindre pour l'alimentation de Lyon, est la seule qui maintienne sur cet article des tarifs très-élevés. Aussi la glace à destination de Paris s'en va chercher à Bâle le chemin de l'Est-français.

Les Alpes vaudoises pourraient facilement fournir sur plusieurs points de grandes quantités de glace. Les glaciers des Martinets, au pied de la dent de Moreles et de Plan-Névé, sur les flancs du Grand-Muveran sont d'un abord facile et à peu de distance d'une excellente route, celle qui va de Bex aux Plans. Le second se trouve encore, sous ce rapport, dans une position plus favorable que le premier; le chemin à parcourir en traîneau, avant d'arriver à la route, est situé sur des pentes beaucoup plus fortes que celui qui conduirait aux Martinets, ensorte que la descente de la glace s'effectuerait plus rapidement. Si nous ne nous trompons, une demande de concession a dû être adressée à l'Etat de Vaud dans le courant de cette année, pour l'exploitation du glacier de Plan-Névé. Il serait bien possible, cependant, que cette exploitation ne pût pas soutenir la concurrence avec celle du Valais, à cause du prix de la main-d'œuvre.

Dans tous les cas, la question est intéressante, et elle l'est d'autant plus que l'industrie veut lutter avec la nature dans la production de la glace. Un ingénieur français, M. Carré, a imaginé un appareil, qu'il construit maintenant sur une grande échelle, et au moyen duquel il produit artificiellement le froid. Cependant, le prix de revient de la glace fabriquée par ce procédé est encore aujourd'hui supérieur, même à Paris, malgré la distance, à celui de la glace naturelle.

S. C.

Les saumons en Australie.

Il y a beaucoup d'or en Australie, mais il paraît que le saumon y fait complètement défaut. C'est du moins ce que paraissent témoigner les louables sacrifices que les colonies anglaises de la Nouvelle-Hollande sont disposées à faire pour encourager l'acclimatation de ce poisson dans leur pays. Après deux tentatives infructueuses, faites, l'une en 1852 et l'autre en 1860, le gouvernement de la Tasmanie vota un subside de 45,000 fr.; celui de Victoria de 42,500 fr., et celui de Southland de 5000 fr., en faveur d'une troisième expérience. Il faut dire que dans les premiers essais, on n'eut pas à se donner beaucoup de peine pour acclimater le saumon dans sa nouvelle résidence; tous les œufs avaient péri en route. La troisième fois, on prit toutes les précautions imaginables: On embarqua 50,000 œufs en compagnie de 25 quintaux de glace, destinée à les rafraîchir au passage des tropiques; on renouvela l'eau fréquemment, et au bout de vingt-trois jours... il n'y avait plus un seul œuf ni un seul poisson vivant. Le navire avait éprouvé un fort roulis au départ, les œufs avaient été terriblement secoués et... tout est à recommencer. C'est ce qui va avoir lieu prochainement.

Le saumon partage, du reste, avec d'autres animaux européens, l'honneur d'être ardemment désiré en Australie. La truite y serait très-bien reçue, et plusieurs de nos petits oiseaux, le merle, le rossignol, le moineau même sont cordialement invités à traverser l'Océan. Bon voyage!

S. C.

A propos de sorciers.

Il faut bien qu'il y ait encore des gens qui croient à la magie ou à la sorcellerie, puisqu'on vient de juger à Lausanne un soi-disant magicien ou chercheur de trésors, qui réussissait à vivre de son métier, ou à peu près. Nous aimons à croire que les dupes du susdit personnage ont juré qu'on ne les y prendrait plus. Quoi qu'il en soit, et pour leur édification spéciale, nous leur donnons aujourd'hui quelques précieuses recettes, tirées d'un vieux manuel qui nous est tombé sous la main, et qui paraît avoir appartenu à un *mége* de village, autant dire à un sorcier. Les bonnes gens qui aiment les secrets infailibles du *Grand Albert*,

et qui ont encore en vénération le *Grand grimoire* et la *Clavicule de Salomon*, y trouveront certainement leur compte. Nous ne garantissons ni le style, ni l'efficacité de ces merveilleuses recettes.

L. FAVRAT.

Pour faire revenir quelque chose qui a été dérobé, quand il y aurait six jours, prends une pièce de quatre sous, et tu la fendas en croix, mais qu'il n'y ait point de pièce séparée, et tu la porteras en bas à un moulin qui moud, sans dire mot à personne, ni en allant ni en revenant; et en le mettant dans le moulin tu diras : — Tiens, diable, que tu me fasses rendre ce que tu m'as fait dérober; et que le diable qui a emporté le larron et le larcin, t'emporte jusques à tant que tu me l'aies fait retourner. Ou bien, tu jetteras un *cruche* dans le moulin qui mout, sans dire mot à personne, que comme ci-dessus; qu'il ait la croix d'un côté et de l'autre, et tout le larcin reviendra, moyennant qu'il n'y ait que vingt-quatre heures que le larcin ait été fait. Mais tu feras trois signes de croix.

Pour faire danser tous ceux qui sont dans une chambre, prenez du trèfle ou *triolet*, et le mettre en poudre, et de cette poudre vous en mettez sur la chandelle et on jettera par la chambre.

Pour rendre le vin propre à boire, prenez deux fioles, remplissez l'une d'eau et l'autre de vin; mettez-les vis-à-vis l'une de l'autre, et bouchez-les toutes deux avec une cheville de bois de sureau, qui soit propre et qui joigne bien; que le vaisseau de l'eau soit dessus, celui du vin dessous, tous deux bouchés avec la même cheville; au bout de 6, ou 8, ou 14, ou 20, ou 24 heures, ou d'un certain temps, le vin se trouvera dessus et l'eau dessous; éprouvez le vin qui a fait ce voyage, il ne cause aucun mal à personne, et même les malades peuvent en boire tous les jours un peu.

Pour donner la joie à ceux qui sont en banquet, mettez tremper quatre feuilles de verveine en du vin, arroser le lieu où se fera le repas, et ils seront tous contents et joyeux.

Pour prendre les taupes du pré au mois de mai, prenez une taupe en vie, et la mettez dans un pot de terre avec un peu de soufre; allumez, enfouissez en terre jusqu'au col le dit pot, la taupe criera et toutes les autres viendront et tomberont au dit pot; mais il faut que ce soit la nuit.

Pour faire passer les verrues, frottez-les fermement avec un morceau de chair de bœuf, presque jusqu'au sang, et l'enterrez; à mesure que la chair pourrira, les verrues disparaîtront.

Le véritable remède pour les chutes, pour empêcher que le sang ne se caille : Buvez un jaune d'œuf en du vinaigre, cela empêche le sang de se cailler.

Pour rougeur et inflammation des yeux : Il faut appliquer et lier fortement sur la nuque de la personne affligée de la racine de mauve cueillie quand le soleil est au signe de la Vierge.

Pour se battre avec un autre, il faut prendre de la

racine à neuf chemises, du chardon bénit et de la racine à l'ours, et coudre cela à la ceinture de ses chausses, et quand on voudra attaquer quelqu'un, on mangera trois fois, gros comme un pois, de la racine de grande pimprenelle, en faisant sur soi trois fois le signe de la croix, et il n'y aura jamais homme qui vous puisse faire tourment.

Pour empêcher chien de te mordre, porte avec toi la dent d'un chien noir.

Pour guérir la rage et morsure de chien enragé, dites ou faites dire ces mots : *Han, pax, max*. Ou bien portez sur vous ces mots pendus au col : *Berber, careau, redeat*.



M. Blanc, très-avantageusement connu par de nombreux et excellents ouvrages sur l'enseignement, nous adresse la lettre suivante qui nous fait espérer une collaboration précieuse. Nous en remercions son auteur et nous attendons avec impatience l'exécution de son programme.

Lausanne, le 26 novembre 1865.

Messieurs,

Jusqu'à présent mes nombreuses occupations ne m'ont pas permis de vous donner aussi fréquemment que je l'aurais voulu quelques articles pour votre journal.

Maintenant que l'impression de ma petite grammaire des écoles primaires est terminée, il me restera quelques moments de loisir, dont je me propose de consacrer une partie à la collaboration du *Conteur*.

Une difficulté me retient cependant, et c'est à vous de la lever. Jusqu'ici je n'ai guère écrit que des ouvrages scientifiques, des articles pédagogiques, et je crains un peu, d'un côté, que ces articles ne conviennent pas aux lecteurs de votre journal, et d'un autre de ne pas réussir dans un genre auquel je ne suis point encore habitué.

Quant aux sujets sur lesquels peut s'exercer la verve de nos auteurs suisses, ils ne manquent pas.

Je pourrais, par exemple, si vous ne redoutez pas de toucher aux questions politiques, vous donner la *Grammaire du gouvernement* ou *De l'accord du peuple et des magistrats*. Je pourrais aussi composer pour votre journal la *Grammaire des époux*, ou vous donner quelque chose sur le *magnétisme*, sur les *esprits*, ou enfin quelques-uns de ces *contes* qui font les délices des soirées d'hiver, surtout chez nos bons villageois. Il y aurait bien quelque chose à dire aussi sur les *servants*, les *revenants*, sur la *sorcière de Noël*, que les campagnards appellent la *tzautzevilie* et sur le *bon enfant*, s'il vous plaît?

Vous voyez qu'il y aurait encore bien des choses à glaner pour le *Conteur*; c'est à vous de choisir ce que vous pensez devoir le mieux convenir à vos lecteurs et à vos lectrices.

S. BLANC.

